



Assemblée des membres du 1^{er} avril 2017

RAPPORT D'ORIENTATION 2017

Comme l'ont montré les rapports d'activité et moral, nous avons conduit en 2016 de nombreuses actions découlant des objectifs que nous nous étions fixés lors de l'AG d'avril 2016.

Plus nous agissons et nous nous faisons connaître, plus les besoins apparaissent, se révèlent importants et nombreux : les victimes viennent vers nous, les cinés-débats fleurissent, les demandes de participation à des salons ou manifestations se multiplient, les actions de soutien aux victimes nous mobilisent. Pour y répondre, nous nous réunissons souvent et nombreux, nous mettons en place des groupes de travail, nous nous déplaçons à travers la Bretagne, nous développons nos propres moyens de communication.

Pour mener tout ce travail, nous comptons sur nos ressources humaines, c'est à dire notre bénévolat, et sur nos ressources financières, c'est à dire nos cotisations et nos dons, sans compter ce que chacun donne sans demande de retour.

Nous proposons de reconduire pour 2017, les mêmes orientations qu'en 2016, mais avec plus de force, d'ampleur :

- Soutenir les victimes et leurs familles
- Protéger les riverains
- Alerter la population, les professionnels de santé et les pouvoirs publics sur les dangers des pesticides
- Promouvoir les modes de production alternatifs tels que l'agriculture biologique
- Agir en réseau avec les organisations locales, nationales et européennes

En veillant toujours à ce que la **parité femmes / hommes** dans notre organisation, dans nos groupes projets, dans nos délégations à des rendez-vous... reste un objectif toujours présent.

En 2017, il est prévisible que nos actions vont continuer de se développer. Pour y faire face, nous nous posons deux questions : quelles actions privilégier ? Quelles conditions réunir pour y répondre ? Quelles seront nos actions prioritaires ?

Nos objectifs généraux seront les mêmes qu'en 2016. Dans chacun de nos domaines d'action, nous serons conduits à mettre l'accent sur des aspects nouveaux. Nous aurons à leur donner toujours plus d'ampleur et d'efficacité.

1.1 Le soutien aux victimes des pesticides

C'est le cœur de la raison d'être du Collectif. Nous sommes face à des groupes qui veulent faire croire que les pesticides sont un mal nécessaire pour pouvoir nourrir tous les hommes ; ces gens-là prétendent qu'ils savent gérer ce risque. Face à ces gens, la présence et la « visibilité » des victimes qui font partie de notre association sont la dénonciation vivante et incontestable de ce discours hypocrite au service de l'agrobusiness. Rien ne peut justifier que des vies soient détruites pour l'intérêt de quelques-uns.

Nous continuerons d'aller rendre visite à ceux qui nous contactent. Nous les aiderons dans leurs démarches face aux organismes sociaux. Nous les conseillerons, lorsque leur situation le justifiera, pour déposer leur demande de reconnaissance en maladie professionnelle ...

Mais notre but n'est pas de remplacer un service social. Notre but est de **transformer le soutien individuel en un combat collectif pour la reconnaissance des droits du malade, pour l'interdiction à terme des pesticides. Notre volonté est que les malades et adhérents soient également acteurs de ce combat**, au travers d'actions de soutien les uns aux autres, de témoignages donnés au cours de soirées-débats, d'une expression artistique ; celle-ci pourra prendre différentes formes : dessins, vidéos et films, chants, expression théâtrale (telle que celle de cet après-midi), témoignages écrits (tels que le recueil distribué au cours de l'AG) ; pour faciliter ce passage à l'écrit, nous pourrions organiser un atelier d'écriture, et pourquoi pas, comme l'a suggéré Marie Chiff'Mine, « *publier pour l'assemblée des membres de 2018, un livre de paroles, de testes forts, de poèmes, inspirés par ce fléau des pesticides* ».

Depuis quelques mois, un groupe de suivi des victimes est constitué. Nous nous répartissons entre nous les dossiers des victimes. Pour être plus efficace et autonome, chacun des membres cherchera à accroître sa connaissance du processus de reconnaissance en maladie professionnelle au travers des réunions du groupe et de **l'écriture d'un guide** ; ce guide permettra aux gens qui veulent faire une demande de reconnaissance en maladie professionnelle, d'en connaître les étapes. Il pourra être réalisé en collaboration avec Phytovictimes.

Il sera intéressant que des gens travaillant ou ayant travaillé dans les organismes sociaux nous rejoignent pour nous faire profiter de leur expérience.

De nombreuses victimes prennent en main leur santé, par exemple les effets secondaires des chimiothérapies, en recherchant par eux-mêmes des moyens de les supporter ; il sera intéressant de **proposer des rencontres entre victimes** pour s'enrichir mutuellement des recherches et expériences individuelles : hygiène de vie pour éviter la rechute, nouvelles pratiques alimentaires (jeûne...), changement de mode de culture (passage au bio...)...

Enfin, pour faire évoluer le monde agricole vers une pratique sans pesticide, il est important de **travailler en direction des jeunes qui seront les paysans de demain**, en privilégiant les conférences, ciné-débats et les lycées agricoles, maisons familiales rurales...

1.2 Réseau des professionnels de santé :

Il nous faut **nous adjoindre des personnes du milieu médical** (infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, médecins, spécialistes, naturopathes...). Cela nous permettra d'atteindre plusieurs buts :

- augmenter notre expertise, notre capacité à comprendre et analyser les dossiers médicaux que nous rencontrons.
- mesurer avec pertinence, l'impact des pesticides par rapport à la santé.
- sensibiliser le milieu médical par ses pairs quant à notre action, la connaissance des maladies professionnelles
- renforcer notre crédibilité auprès du milieu médical

L'intégration de **médecins du travail** permettra de mieux appréhender le lien santé - travail, de mieux maîtriser le dépôt de dossier de demande de reconnaissance en maladie professionnelle.

Au sein du Collectif, ce réseau Santé pourra organiser une **journée de sensibilisation du milieu médical** sur le lien entre santé et pesticides.

1.3 Le soutien aux riverains

Les actions de sensibilisation qui sont conduites à notre initiative ou qui sont relayées par des émissions de radio ou de télé, rendent les citoyens de plus en plus attentifs au respect de leur environnement et de leur santé. Les habitants de lotissements ou d'habitats dispersés se montrent de plus en plus inquiets de l'impact sur leur santé des pulvérisations de pesticides à leur porte. Ils se demandent quoi faire, comment faire et ils font appel à notre Collectif pour que nous les aidons à agir de façon efficace.

Notre objectif est de **multiplier les groupes locaux et interpeler les pouvoirs locaux** tels que mairies, communauté de communes... sur leur responsabilité quant à la santé publique vis-à-vis des pesticides : médiation en cas de comportement critique d'un agriculteur, protection des personnes vulnérables, protection des habitants par mise en place de Zones Non Traitées, anticipation par rapport à de futurs lotissements...

Notre objectif est aussi de **nous adjoindre des compétences dans le domaine juridique** (avocats...)

Pour aider ces groupes locaux, nous allons publier et diffuser largement un **guide pour les riverains**. Ce guide est maintenant bien avancé. Il aura pour utilité de relayer nos conseils, pour que les habitants sachent prendre la mesure des problèmes qu'ils subissent, qu'ils sachent où aller chercher des appuis, et qu'ils sachent agir avec méthode.

Nous créerons une enveloppe de 800 € dans notre **fonds de réserve** pour **faciliter des actions de défense** telles que les actions au civil, en préfinançant certaines actions (appel à un huissier).

2 Développer notre dynamisme associatif

Pour faire face à cette demande qui va continuer à grandir en 2017, il nous faudra **renforcer et adapter notre organisation** pour permettre à chacun de trouver sa place dans le Collectif, à la mesure de ses compétences, de ses centres d'intérêt, du temps qu'il souhaite y consacrer.

Le plaisir que nous avons à nous retrouver autour d'objectifs et d'actions partagés et décidés ensemble, le plaisir d'apprendre des autres, de faire de nouvelles connaissances, de donner et de recevoir, sont un moteur très fort de notre mobilisation et de pérennité du Collectif.

La solution n'est pas de réduire notre action pour économiser notre énergie mais d'utiliser au mieux nos propres ressources humaines pour que chacun puisse trouver totalement sa place au service de nos objectifs. Lorsque nous

avons créé le Collectif, nous avons tenu à prendre du temps pour écrire ce que nous voulions faire ensemble. Nous sommes parvenus à dire ensemble ce que nous voulions et ce que nous n'acceptons pas. Ce n'est pas par hasard que nous avons tenu à conserver le terme de "Collectif" dans le nom de notre association.

Nous avons déjà largement progressé dans ce sens. Nous devons franchir une étape supplémentaire.

2.1 Partager les tâches en amplifiant la formation

Nous voulons éviter de nous retrouver dans la situation où toutes les actions de l'association seraient prises en charge par une minorité très active, mais qui risque de s'épuiser. Bien vite, nous aboutirions à un retrait de ceux d'entre nous qui ne peuvent assumer d'en faire plus, ou de faire craindre à ceux qui voudraient pourtant s'engager, qu'ils ne disposent pas de compétences suffisantes pour y parvenir.

- Nous avons formé quelques groupes de travail de quelques personnes. Chaque groupe doit se centrer sur des objectifs clairs et concrets. La charge de travail doit être raisonnable au regard de la disponibilité de chacun. Nous devons en créer d'autres.
- Au sein du Collectif, nous commençons à percevoir la complémentarité entre les compétences des uns et des autres. Nous devons aller plus loin pour favoriser l'échange de connaissances et de compétences.

Afin de créer cette adéquation entre les besoins croissants du Collectif en compétences et les compétences des adhérents et sympathisants, nous proposons de **créer une « bourse de besoins / compétences »** où, d'un côté, on liste les besoins, et de l'autre, chacun exprime ce qu'il souhaiterait faire au sein du Collectif.

2.2 Favoriser l'expression de tous et la communication

Dans nos réunions mensuelles, nous constatons que nous sommes de plus en plus nombreux : nous réunissons en moyenne une trentaine de personnes. Il est nécessaire de créer les conditions pour favoriser l'expression de tous, le débat, la prise de décision collective.

Nous avons commencé à structurer l'animation des réunions. Nous continuerons dans ce sens pour ne pas tomber dans le piège habituel où ne s'expriment que ceux qui sont les plus à l'aise.

2.3 Créer des groupes locaux

Il ne nous faudra pas seulement chercher à être toujours plus nombreux. Pour démultiplier les énergies, limiter les déplacements, il est préférable que l'action soit conduite par des femmes et des hommes concernés, au plus près de leur terrain.

À ce jour, les adhérents viennent pour l'essentiel des départements 35, 56, 29, 22, 44, 53. Mais le cœur du Collectif est centré autour de Rennes. Aussi, quand ce sera possible, nous proposerons la **création de groupes locaux en Bretagne et départements limitrophes**. Nous les épaulerons avec l'expérience que nous avons acquise.

Ceci suppose de rendre nos expériences transférables. Il faut que nous apprenions à formaliser, écrire ce que nous faisons.

2.4 Développer les actions communes avec d'autres associations

Nous avons mené des actions conjointes avec beaucoup d'autres associations, notamment la Confédération Paysanne, Solidaires, la Bonne Assiette, Eau et Rivières de Bretagne, Générations Futures, Phyto victimes, l'APPSTMP...

Notre combat suppose d'élargir et d'approfondir notre travail vers les associations locales (ciné-débat, salons et foires bio...), régionales et nationales (par ex. campagne pour l'interdiction du glyphosate), européennes pour aboutir à une vraie organisation européenne de lutte contre les pesticides et de soutien aux victimes.

Pour être plus efficace, une ou deux personnes pourraient prendre en charge cette tâche de coordination.

2.5 Dynamiser notre communication

Pour rendre plus efficace notre communication interne et externe,

- nous utiliserons les moyens du numérique pour faciliter travail collectif, la formation. Nous structurerons notre communication externe au travers du site internet, page Facebook...
- nous essaierons enfin, dans la mesure de nos ressources financières, d'acquérir quelques moyens matériels : vidéoprojecteur, panneaux d'expo...

De même qu'au point précédent, il faudrait constituer une réelle **équipe chargée de gérer la communication externe.**

2.6 Elargir nos moyens financiers

Nous avons fait le choix d'une cotisation peu élevée afin de permettre à chacun d'adhérer.

Nous encourageons ceux qui en ont la possibilité de faire, en plus, un don déductible en partie des impôts.

Cependant, pour faire face à l'accroissement de notre activité, il nous faudra **trouver des ressources supplémentaires** : subventions...